

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Arrêté du 4 JUIL. 2018

Portant reconnaissance spécifique de l'Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés (INDECOSA-CGT)

NOR : ECOC1813794A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la consommation, notamment ses articles R. 812-1 à R. 812-3 ;

Vu la demande déposée par l'association le 27 avril 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

La reconnaissance spécifique de l'Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés (INDECOSA-CGT) est accordée pour une durée de trois ans, à compter du 27 avril 2018.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 4 JUIL. 2018

Le ministre de l'économie et des finances


Bruno LE MAIRE